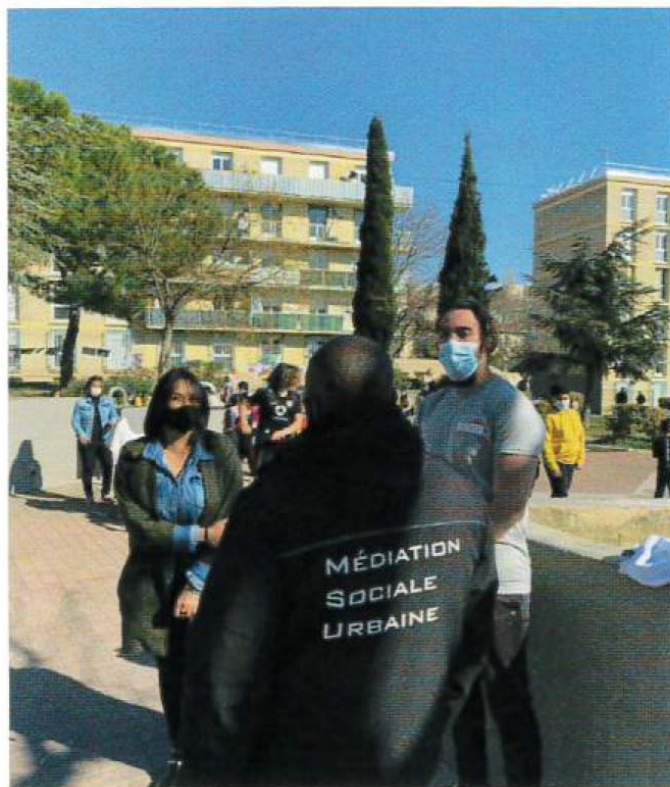


Marseille : 85 médiateurs déployés dans les quartiers sensibles

Près de 25 000 logements et 11 organismes Hlm concernés, 85 médiateurs mobilisés dans 40 résidences : la médiation sociale urbaine (MSU), lancée depuis 2015 à Marseille, est un dispositif d'envergure dont la vocation est d'agir sur la tranquillité publique et résidentielle. L'État et les bailleurs sociaux sont les deux principaux financeurs de la MSU. **L'Association régionale PACA & Corse**, avec l'appui de l'USH, contribue à la mobilisation inter-organismes ainsi qu'à l'animation partenariale du dispositif.

La mission des médiateurs est d'assurer une présence dans l'espace public selon une amplitude horaire importante. Leur présence contribue à la pacification des sites, à la gestion des conflits et au renforcement du lien social. « *La médiation sociale a prouvé son utilité*, confirme Florent Léonardi, directeur adjoint AR Hlm PACA & Corse. *La présence des médiateurs rassure les équipes de proximité et les habitants qui sont très attachés au dispositif. Cette occu-*



pation de l'espace est un message envoyé au réseau de trafiquants.»

Ce format partenarial sera renégocié en 2021 dans le cadre d'un marché public plus conséquent. Un moment charnière qui sou-

☞ Cinq opérateurs participent à la médiation sociale urbaine de Marseille.

© Dunes

lève de nombreuses questions, notamment celles du financement et de la formation des médiateurs : « *Quid des sites hors QPV qui ne bénéficient pas de l'abattement de TFPB ?* » s'interroge Florent Léonardi. Pour les bailleurs sociaux, seconds financeurs du dispositif, le ratio est en effet de 47 € par logement. « *La professionnalisation des médiateurs, dont la majorité sont recrutés dans le cadre d'emplois aidés, doit aussi être une priorité. Nous devons donc être vigilants sur la qualité des formations et engager, au niveau national, une réflexion pour le partage d'un référentiel avec France Médiation. En matière de sécurité il faut aussi nous interroger sur les limites de nos interventions et sur les actions qui nous entraîneraient au-delà de notre cœur de métier.* » Un débat récurrent. ● I.C.